



BILAN CARBONE®
Utilisateur 2013

Restitution du bilan d'émissions de GES

www.associationbilancarbone.fr

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier

Code SIREN : 130 008 196

Adresse : 51 bd Saint-Exupéry– 03400 YZEURE

Nombre de salariés : 199

Description sommaire de l'activité : administration, service déconcentré de l'État

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Périmètres organisationnels retenu : ensemble de la structure (tous services)

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) : ensemble des émissions des scopes 1, 2 et 3 pour les sources opérées par la DDT03. Les données ont été collectées puis exploitées selon les postes d'émissions du Bilan Carbone® :

- les consommations directes d'énergie dans les bâtiments,
- les matériaux et services entrants,
- les immobilisations,
- les déplacements de personnes, tant domicile-travail que professionnels et ceux des visiteurs,

- les déchets collectés.

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting :

Année de référence : 2012

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel):

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2 :
235 t CO2^e, cf tableau Bilan GES

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2 : 17 tCO2^e, cf tableau Bilan GES

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer : 656 tCO2^e, cf tableau Bilan GES

Pour les rubriques 3, 4 et 5 : cf tableau récapitulatif ci-dessous :

Bilan GES

			Valeurs calculées							
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES							Emissions évitées de GES
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	142	0	0	0	144	0	10	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	91	0	0	0	91	5	9	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
	Sous total			232	0	0	0	235	5	13
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	17	0	2	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total			0	0	0	0	17	0	2
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	38	0	0	0	54	-5	3	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	85	0	27	0
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	241	0	57	0
	11	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	1	0	0	0	1	0	0	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements								
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	71	0	18	0
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	199	0	0	0	205	0	35	0
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous total			239	0	0	0	656	-5	74	0

6. De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées.

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes :

Les pourcentages d'incertitudes employés sont justifiés ainsi :

- 10 % sur les consommations de gaz et d'électricité : le bâtiment siège de la DDCSPP 03 héberge 2 autres services de l'État (Agence Régionale de Santé et partie de la Direction interdépartementale des routes centre-est). L'imputation aux 3 services se fait sur la base d'un ratio, ce qui explique l'incertitude retenue de 10 %.
- 5 % sur la plupart des données issues de factures
- 30 % sur ce qui concerne les déplacements domicile-travail et visiteurs, données issues d'enquêtes ponctuelles et partielles.
- 10 % pour ce qui concerne les déchets

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES :

Le fret relatif à l'approvisionnement en papier et en fournitures, poste non représentatif dans le bilan global, n'a pas été pris en compte (< à 5%)

9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

Seuls les facteurs d'émissions de la base carbone intégrés au tableur ont été utilisés.

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES :

<http://www.allier.gouv.fr/>

Responsable du suivi : M. Bernard MOULIN
Fonction : correspondant Bilan Carbone®

Adresse : DDT 03 – 51 bd Saint-Exupéry – CS 30110 – 03403 YZEURE

Mail : bernard.moulin@allier.gouv.fr

12.Optionnel :

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivant.

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui Non

Si oui, avec quelle méthode ? En 2009, les bilans d'émissions des structures existantes (direction départementales de l'Équipement et direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt) avaient été réalisés par la méthode Bilan Carbone®. En 2010, la direction départementale des territoires a été créée, issue de la fusion des DDE et DDAF. Lors de cette création, un bilan d'émissions a été réalisé, par la seule agrégation des données issues des entités précédentes. Cependant, les missions, les effectifs, les locaux de la DDT ne correspondent plus aux bilans effectués à l'époque. Aussi, il est décidé en 2013 que le **bilan des émissions 2012 constituera le bilan initial de la DDT 03.**

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

- Ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

en interne par un bureau d'études

Ce bilan a été réalisé par le correspondant bilan carbone ® désigné à la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, la collecte des données étant assurée par la Secrétaire Générale de la DDCSPP 03.

–Temps passé : 9 j/H

–Coût de l'étude : Interne (j/H) Externe (€)

–Durée de l'étude : 2 mois

–Les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement :

–Option : en cas de vérification tiers partite, le certificat peut être joint au rapport.